



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2024 - 2025

Relevé des sanctions

N° 14 DU 06 DECEMBRE 2024

Page 1 sur 4

NIVEAU COMPETITION	DATE	NOM DU CLUB	SANCTION	REFERENCE SANCTION	QUALITE	DATE D'EFFET	AMENDE FINANCIERE
HORS COMPETITION	/	PLAINE GATINE	RAPPEL A L'ORDRE	ATTITUDE DEPLACEE ENVERS UN SALARIE DU DISTRICT	SECRETAIRE GENERAL	/	70.91 € (frais de déplacement des élus)
U18 D1	WE 30/11 ET 01/12	VENISE VERTE	RAPPEL A L'ORDRE	POLICE DU TERRAIN	SPECTATEURS	/	41 €
D2	/	FC3C	CONVOQUE AU DISTRICT	/	/	/	/
D2	/	CERIZAY PORTUGAIS	CONVOQUE AU DISTRICT	/	/	/	/
D5	WE 23/11 ET 24/11	VASLES	L'AUTOMATIQUE	COMPORTEMENT EXCESSIF	JOUEUR	25/11	41 €
U13D1	WE 30/11 ET 01/12	THOUARS	RAPPORT DEMANDE	/	JOUEUR	/	/

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



Jérôme MALEN
Président Commission de Discipline
District de Football des Deux-Sèvres
06.33.29.44.14
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2024 - 2025

Relevé des sanctions

N° 14 DU 06 DECEMBRE 2024

Page 2 sur 4

D2	WE 30/11 ET 01/12	CHAURAY	3 MATCHS	FAUTE GROSSIERE	JOUEUR	02/12/24	41 €
D2	WE 30/11 ET 01/12	VOULMENTIN	2 MATCHS	ANEANTISSEMENT	JOUEUR	02/12/24	41 €
D2	WE 30/11 ET 01/12	BRESSUIRE	4 MATCHS	FAUTE GROSSIERE	JOUEUR	02/12/24	41 €
D3	WE 30/11 ET 01/12	SCAL MC	3 MATCHS	FAUTE GROSSIERE	JOUEUR	02/12/24	41 €
D3	WE 30/11 ET 01/12	CLAZAY BOCAGE	L'AUTOMATIQUE	CAS	JOUEUR	02/12/24	41 €
D3	WE 30/11 ET 01/12	NIORT CLOU BOUCHET	4 MATCHS	ACTE DE BRUTALITE	JOUEUR	02/12/24	41 €
D3	WE 30/11 ET 01/12	VASLES	4 MATCHS	FAUTE GROSSIERE	JOUEUR	02/12/24	41 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



Jérôme MALEN
Président Commission de Discipline
District de Football des Deux-Sèvres
06.33.29.44.14
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2024 - 2025

Relevé des sanctions

N° 14 DU 06 DECEMBRE 2024

Page 3 sur 4

D3	WE 30/11 ET 01/12	SUD GATINE	7 MATCHS	ACTE DE BRUTALITE + ARRET DE TRAVAIL DU JOUEUR VICTIME	JOUEUR	02/12/24	91 €
D3	WE 30/11 ET 01/12	BOUTONNAIS FC	4 MATCHS	FAUTE GROSSIERE	JOUEUR	02/12/24	41 €
D3	WE 30/11 ET 01/12	PAYS MELLOIS	2 MATCHS	COMPORTEMENT BLESSANT	JOUEUR	02/12/24	58 €
D3	WE 30/11 ET 01/12	VAL DE BOUTONNE	3 MATCHS	FAUTE GROSSIERE	JOUEUR	02/12/24	41 €
D3	WE 30/11 ET 01/12	PAYS MAIXENTAIS	4 MATCHS	ACTE DE BRUTALITE	JOUEUR	02/12/24	41 €
D4	WE 30/11 ET 01/12	CERIZAY PORTUGAIS	L'AUTOMATIQUE	ANEANTISSEMENT	JOUEUR	02/12/24	41 €
D4	WE 30/11 ET 01/12	LUTAIZIEN OIRON	4 MATCHS	COMPORTEMENT GROSSIER/INJURIEUX ENVERS OFFICIEL	JOUEUR	02/12/24	61 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



Jérôme MALEN
Président Commission de Discipline
District de Football des Deux-Sèvres
06.33.29.44.14
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2024 - 2025

Relevé des sanctions

N° 14 DU 06 DECEMBRE 2024

Page 4 sur 4

D4	WE 30/11 ET 01/12	NIORT PEXINOISE	L'AUTOMATIQUE	CAS	JOUEUR	02/12/24	41 €
D4	WE 30/11 ET 01/12	BEAUVOIR	L'AUTOMATIQUE + 1 AVEC SURSIS	COMPORTEMENT EXCESSIF	JOUEUR	02/12/24	41 €
D5	WE 30/11 ET 01/12	ECHIRE	2 MATCHS	ANEANTISSEMENT	JOUEUR	02/12/24	41 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



Jérôme MALEN
Président Commission de Discipline
District de Football des Deux-Sèvres
06.33.29.44.14
district@foot79.fff.fr